

Maintien à domicile

Une aide de proximité

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Prendre soin et
créer des liens avec
les personnes
âgées

Dans votre canton

À vos côtés pour conseiller, aider, agir

La Croix-Rouge neuchâteloise offre un soutien médico-social de proximité à la population. Nos prestations d'aide s'adressent en priorité aux personnes âgées afin de prolonger leur autonomie à domicile et aux familles pour les soutenir dans leur rôle de parents.

Nos sept principes fondamentaux, notre équipe compétente et enthousiaste ainsi que notre présence locale nous permettent de nous adapter rapidement aux besoins de solidarité et aux évolutions sociales. En plaçant les interactions humaines au coeur de notre fonctionnement, nous faisons preuve d'écoute bienveillante, d'accompagnement sur mesure et de valorisation de chaque personne.



Nos prestations de maintien à domicile

Alarme Casa	BÉNÉVOLAT	p.4
Service de soins à domicile		p.10
Relève proches aidants		p.12
Visites à domicile	GRATUIT BÉNÉVOLAT	p.14
Café Rencontres	GRATUIT BÉNÉVOLAT	p.16
Service des transports	BÉNÉVOLAT	p.18
Assistance aux achats	BÉNÉVOLAT	p.20
Legs et testament		p.22

GRATUIT

Prestation gratuite

BÉNÉVOLAT

Activité assurée par des bénévoles



BÉNÉVOLAT

Alarme Casa

La sécurité à portée de main

Une faiblesse momentanée ou des capacités physiques réduites après une opération ou un traitement médical lourd peuvent entraîner une chute inopinée. Grâce à notre prestation Alarme Casa Croix-Rouge, vous bénéficiez d'une assistance rapide dans n'importe quelle situation de détresse.

Une simple pression sur un émetteur vous met immédiatement en contact avec notre centrale d'alarme, même à distance de l'appareil, grâce à un système mains libres avec haut-parleur intégré.

Une équipe qualifiée, disponible 24h/24 et 7j/7, évalue immédiatement la situation, mobilise les contacts que vous avez préalablement définis ou les secours si nécessaire et reste à vos côtés jusqu'à leur arrivée.

Une présence fiable, pour vivre sereinement

Avec l'Alarme Casa, vous n'êtes jamais seul. Notre équipe s'occupe d'installer et d'entretenir le dispositif, de vous guider dans son utilisation et de vérifier régulièrement son bon fonctionnement. Deux fois par an, la Croix-Rouge neuchâteloise vient à votre domicile pour contrôler le système, échanger avec vous et s'assurer de votre bien-être au quotidien.

Casa - Rester chez soi, en toute sérénité

Ce système d'alarme stationnaire convient particulièrement aux personnes qui souhaitent une sécurité exclusivement à domicile. Il comprend un dispositif muni d'un haut-parleur et d'un émetteur généralement porté au poignet comme un bracelet montre.



Casa Flex - La sécurité qui respecte votre liberté

Combinant l'appel d'urgence mobile avec une station de base et un haut-parleur, ce dispositif assure une sécurité optimale aussi bien à domicile qu'en extérieur, en offrant une communication claire et immédiate en toutes circonstances.



Liberté - Connectée à votre tranquillité

Cette montre connectée, étanche et dotée d'une autonomie d'environ 30 heures, vous accompagne partout. Elle permet de contacter la centrale d'alarme via un bouton et un microphone intégrés. En cas de chute, une alarme se déclenche automatiquement. Grâce au GSM et au GPS intégrés, votre localisation est transmise pour une assistance rapide et efficace.



Émetteur Fantaisie

Pour tous les abonnements Casa, l'émetteur Fantaisie est disponible en coloris Edelweiss ou Bleu et Blanc et peut être porté aussi bien en bracelet montre qu'en collier.



« Au début, j'étais récalcitrante au fait de porter une alarme Croix-Rouge. Mais maintenant, je trouve ça très bien. C'est rassurant, pour mon entourage et pour moi-même. Au final, tout le monde vit de manière bien plus détendue ! »

Une bénéficiaire de l'Alarme Casa

Choisissez un dispositif d'alarme qui vous convient

Nos abonnements Premium	Casa	Casa Flex	Liberté
À la maison	✓	✓	✓
En déplacement		✓	✓
Centrale d'alarme 24h/24, 7j/7	✓	✓	✓
Bouton d'urgence	✓	✓	✓
Alarme automatique		✓	✓
Tarifs			
Abonnement mensuel	CHF 65.-	CHF 75.-	CHF 55.-
Installation & instruction	CHF 130.-	CHF 130.-	CHF 130.-
Prix de la montre			CHF 399.-
Émetteur fantaisie	CHF 25.-	CHF 25.-	
Service de répondant Samaritain			
Abonnement mensuel CHF 10.-	Intervention à domicile CHF 90.-		
Émetteur supplémentaire	CHF 15.- / mois		

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

Tous nos abonnements ont une durée minimale de trois mois.

Répondant samaritain

Grâce à la collaboration entre la Croix-Rouge neuchâteloise et l'Association Cantonale Neuchâteloise des Samaritains, il est possible de bénéficier d'une répondante ou d'un répondant samaritain pour une prestation d'alarme. La procédure d'appel demeure inchangée.

Cette option est proposée sur l'ensemble du canton de Neuchâtel, sous certaines conditions. Pour en bénéficier, l'installation d'une boîte à clés à votre domicile est requise.

Vos avantages

- Être en confiance pour rester à domicile ;
- Garantir votre sécurité à tout instant ;
- Rassurer vos proches ;
- Obtenir un conseil individuel adapté à vos besoins ;
- Bénéficier de la qualité de service d'une organisation humanitaire ;
- Nous prenons le temps qu'il faut pour vous expliquer le fonctionnement de l'alarme.



Soutien financier

En fonction de votre couverture d'assurance, il est possible que l'Alarme Croix-Rouge soit partiellement prise en charge. Nous vous recommandons de vous renseigner directement auprès de votre caisse-maladie.

Toutes les factures sont également déductibles des impôts.

Tarifs perte ou casse

En cas de perte ou de casse	
Câble d'alimentation	CHF 35.-
Émetteur en location	CHF 65.-
Appareil complet	CHF 540.-
Supplément demandé	
Forfait déplacement*	CHF 55.-

* Appliqué si la personne ne peut pas rapporter elle-même le matériel à la résiliation.



032 886 88 64

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



alarme@croix-rouge-ne.ch

De 08h30 à 11h30



Service de soins à domicile

Une prise en charge globale

Notre fournissons des soins de proximité et assurons une prise en charge globale de vos besoins, en lien avec votre vécu, votre entourage et votre communauté.

Nos équipes sont constituées de personnes professionnelles qualifiées, notamment des infirmières et infirmiers, des assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC) et des auxiliaires de santé. Examens, traitements, soins de base ou autres, nous écoutons vos besoins et y répondons tout en respectant votre vie privée, votre dignité et votre liberté.

Nous intervenons tous les jours, de 07h00 à 20h00 (si besoin jusqu'à 21h00).

Vos avantages

- Prendre soin de vous et vous soulager ;
- Favoriser votre maintien à domicile ;
- Éviter ou retarder votre hospitalisation ;
- Faciliter votre retour à domicile après une hospitalisation ;
- Offrir des moments de répit à vos proches.

Tarifs et conditions

Sur prescription médicale	
Evaluation, conseils et coordination	CHF 76,90 (Pris en charge LAMal)
Examens et traitements	CHF 63.- (Pris en charge LAMal)
Soins de base	CHF 52,60 (Pris en charge LAMal)
Sur demande	
Relève proches aidants	CHF 15.-/h (Non-pris en charge par LAMal)

« C'est tellement agréable de pouvoir compter sur des gens si aimables. Ils m'aident pour tous les gestes qui me sont compliqués. Sans eux, j'aurais vraiment beaucoup de peine. »

Une bénéficiaire des soins à domicile

☎ 032 886 88 63

✉ osad@croix-rouge-ne.ch

Du lundi au vendredi

De 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30



Relève proches aidants

Soutien et aide aux proches aidants

Vivre en permanence avec une personne atteinte de démence ou de handicap, en fin de vie ou faisant face à une perte d'autonomie liée à l'âge requiert de hautes valeurs humaines, une énergie intense et une capacité de résilience importante.

Sur demande de la personne aidante, l'auxiliaire de santé prend en charge le ou la bénéficiaire à son domicile pour une durée de trois heures au maximum dans l'après-midi trois fois par semaine.

Pendant les heures de présence de l'auxiliaire, la ou le proche relevé quitte son domicile, vaque à ses loisirs ou exerce des activités qui lui sont chères. Savoir votre proche entre de bonnes mains permet de mieux vous ressourcer, souffler et reprendre des forces.

Vos avantages

- Éviter l'épuisement, les problèmes de santé et le risque de dépression ;
- Disposer de moments de répit ;
- Bénéficier d'un soutien et d'une présence dans un contexte émotionnellement difficile ;
- Éviter un risque de maltraitance à l'encontre de vos proches.

Tarifs et conditions

1h de relève proches aidants

CHF 15.-


Si vous bénéficiez d'une assurance complémentaire, elle peut probablement vous soutenir financièrement, n'hésitez pas à la contacter.


Cette prestation est uniquement disponible durant l'après-midi.

Il est fortement recommandé que le proche aidant quitte son domicile pendant les heures de présence de l'auxiliaire pour mieux se ressourcer.

« Mon père est atteint de démence depuis des années. Pour ne pas être constamment à la limite de l'épuisement, je recours volontiers aux prestations d'aide de la Croix-Rouge. »

Une proche aidante

 032 886 88 63

 osad@croix-rouge-ne.ch

Du lundi au vendredi

De 08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30



GRATUIT

BÉNÉVOLAT

Visite à domicile

Un moment d'écoute et de partage

Vivre à domicile, même à un âge avancé, est le souhait partagé par tout le monde. La perte des liens familiaux ou du réseau social engendre trop souvent l'isolement et la solitude de la personne. Nos visites à domicile visent à éviter cela.

Sur votre demande et après un entretien individuel, une personne bénévole vous est attirée. Elle se rend à votre domicile et vous propose un moment d'écoute, de discussion, de jeu, de lecture ou encore une balade près de chez vous.

Vos avantages

- Créer des contacts ;
- Échanger des moments de qualité ;
- Améliorer la qualité de vie tout en restant chez soi ;
- Renforcer la confiance en soi ;
- Éviter l'immobilité et l'engourdissement.

Tarifs et conditions

Cette prestation est gratuite.

La fréquence des visites à domicile est d'environ 1 heure par semaine et les rendez-vous sont fixés d'entente entre votre bénévole et vous.

« Normalement je suis seule, je parle avec personne, je ne peux pas sortir alors ça fait du bien de voir quelqu'un. C'est quelque chose de vrai. On s'est tout de suite aimées, c'est comme ma fille. »

Une bénéficiaire des visites à domicile



032 886 88 70

Du lundi au vendredi



mad@croix-rouge-ne.ch

De 08h30 à 11h30 et 14h00 à 16h30



GRATUIT

BÉNÉVOLAT

Café Rencontres

Se réunir pour des moments de douceur

Le Café Rencontres se déroule un jeudi après-midi par mois et vous permet de sortir et de vous réunir pour des moments de partage dans un lieu de restauration du canton. Vous profitez de l'ambiance de groupe pour faire de nouvelles rencontres et entretenir vos relations.

Une personne bénévole Croix-Rouge vous conduit de votre domicile au lieu de rencontre et profite, en votre compagnie et celle d'autres bénéficiaires, de cet après-midi récréatif. Elle vous raccompagne chez vous à la fin de la collation.

Vos avantages

- Profiter d'une sortie organisée pour sortir de chez vous ;
- Faire de nouvelles rencontres ;
- Entretenir votre réseau de relations ;
- Vive des moments de convivialité ;
- Découvrir de nouveaux lieux.

Tarifs et conditions

Le transport est offert par la Croix-Rouge neuchâteloise et les consommations sont à votre charge.

Ne disposant pas de voitures adaptées, nous ne pouvons pas prendre les chaises roulantes.

Programme et inscription

Le Café Rencontres a lieu une fois par mois le jeudi après-midi. Au mois de juin et décembre, les sorties s'organisent autour d'un repas de midi.

Le programme est disponible sur notre site internet :



Merci de vous inscrire par téléphone au minimum une semaine avant la date de chaque rencontre.

*« Passé un certain âge, on ne fait plus qu'attendre.
Ces petits-rendez-vous mensuels, ça me fait sortir
de chez moi et voir de nouvelles personnes ! »*

Une bénéficiaire du Café Rencontres



032 886 88 70

Du lundi au vendredi



contact@croix-rouge-ne.ch

De 08h30 à 11h30 et 14h00 à 16h30



BÉNÉVOLAT

Service des transports

Rester mobile malgré les difficultés

Le service des transports vous permet de vous rendre chez votre médecin, votre salon de coiffure, dans des commerces éloignés de votre domicile ou autres, malgré une mobilité réduite ou l'absence de véhicule. Grâce aux bénévoles Croix-Rouge, vous vous affranchissez des transports publics ou de l'aide d'un membre de votre famille.

Pour commander une course, il vous suffit d'appeler la Croix-Rouge neuchâteloise. Un chauffeur bénévole viendra vous chercher à votre domicile pour vous mener à bon port. Il attend pendant votre rendez-vous et vous reconduit chez vous. Nous garantissons les transports selon la disponibilité des bénévoles en activité.

Tarifs & conditions

Nous facturons les kilomètres aller-retour entre votre domicile et votre destination, au minimum 4 kilomètres. Le nombre de kilomètres facturés est identique pour un aller-retour ou un aller simple, car dans tous les cas le chauffeur retourne à son domicile. Seul le forfait de prise en charge (aller-retour ou aller simple).

Forfait de prise en charge	Aller-retour CHF 15.-	Aller simple CHF 5.-
Prix au kilomètre	AVS CHF 1.-	Non AVS CHF 1,20

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

- Des éventuels frais de parking peuvent être facturés.
- En cas de transport hors canton durant les heures de midi, des frais de repas de CHF 20.- maximum peuvent être facturés.
- Le temps d'attente compris sur place est de 90 minutes. Passé ce délai, un montant de CHF 10.- par heure est facturé.
- En cas d'annulation de dernière minute ou d'oubli, un montant de CHF 25.- est facturé.
- Vos rendez-vous doivent être annoncés au minimum 3 jours ouvrables à l'avance.
- Pour les personnes non AVS, nous entrons en matière, dans la mesure des bénévoles disponibles, pour les radiothérapies, les chimiothérapies, les transports médicaux suite à un accident du travail ou pour des rendez-vous médicaux en cas de problème de mobilité ponctuel (ex : jambe cassée).
- Nous n'effectuons pas de transport avec des chaises roulantes.
- Nous ne faisons pas de transports depuis les homes et les institutions.



032 886 82 32

Du lundi au vendredi



contact@croix-rouge-ne.ch

De 08h00 à 11h00



BÉNÉVOLAT

Assistance aux achats

Emplettes à deux

Après avoir convenu d'un rendez-vous, une ou un bénévole vous mène jusqu'au lieu de votre choix afin d'y effectuer quelques achats en sa compagnie. Elle ou il vous reconduit ensuite à votre domicile. Vous payez une indemnité kilométrique ainsi que d'éventuels frais de parking.

Vos avantages

- Permettre de diversifier les lieux dans lesquels vous pouvez vous rendre pour faire vos emplettes ;
- Rester mobile et autonome ;
- Avoir de l'aide pour porter vos courses.

Tarifs et conditions

Forfait de prise en charge	Aller-retour CHF 10.-	Aller simple CHF 5.-
Prix au kilomètre	AVS CHF 1.-	Non AVS CHF 1,20

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

- Vos sorties doivent être annoncées au moins une semaine à l'avance.
- Nous n'effectuons pas de transport avec des chaises roulantes.



032 886 82 32

Du lundi au vendredi



contact@croix-rouge-ne.ch

De 08h30 à 11h30 et 14h00 à 16h30

Boutique de seconde main

Notre boutique Vêt'Shop propose à toute la famille des vêtements de seconde main comme neufs et à des prix très attractifs. Vous pouvez y acheter des habits ou donner des habits que vous n'utilisez plus.

Lieu et horaires

Re de la Paix 73
2300 La Chaux -de-Fonds

Mercredi de 14h00 à 18h00
Jeudi de 14h00 à 18h00

Plus d'infos ici ↴





Legs et testament

Un geste de gratitude

En Suisse, le Code civil prévoit une répartition automatique de l'héritage lorsqu'aucun testament n'a été rédigé. Cette succession est partagée entre les héritiers légaux, comme le conjoint, les enfants ou, à défaut, les parents, les grands-parents, voire la famille éloignée. Les personnes proches, qui ne sont pas reconnues légalement, ne peuvent rien recevoir sans disposition testamentaire. Sans héritiers légaux, les biens reviennent à l'État.

Un testament permet d'organiser sa succession selon ses propres volontés. C'est un acte personnel qui facilite le partage de l'héritage et assure le respect des choix du défunt. Cependant, certains héritiers comme le conjoint et les descendants directs peuvent légalement prétendre à une part de l'héritage, appelée réserve héréditaire. Le reste, appelé quotité disponible, peut être librement attribué.

Grâce à la quotité disponible, il est possible de léguer une partie de son patrimoine à d'autres personnes ou à des causes caritatives.

Inclure la Croix-Rouge neuchâteloise dans votre testament

En inscrivant la Croix-Rouge neuchâteloise dans votre testament, vous continuerez d'agir pour permettre à la population vulnérable de votre canton de s'épanouir et vivre dans de meilleures conditions. Ce geste significatif reflète et transmet les valeurs humanistes qui nous unissent.

Un legs ou un héritage ?

Si vous décidez d'inscrire la Croix-Rouge neuchâteloise dans votre testament, vous pouvez le faire soit par le biais d'un legs, soit en la désignant comme héritière.

Un legs consiste à transmettre un bien précis ou une somme d'argent à une personne ou une organisation. La légataire reçoit uniquement ce qui lui a été spécifiquement attribué.

L'héritage concerne tout ou une partie de la succession, selon les dispositions du testament et la présence éventuelle d'autres héritiers.

La Croix-Rouge neuchâteloise est une organisation privée et indépendante, reconnue d'utilité publique. À ce titre, elle est exonérée de tout impôt sur les successions. Votre legs ou votre héritage sera entièrement utilisé pour soutenir des actions en faveur des personnes vulnérables.

« Avec mon épouse, nous sommes très attachés à Neuchâtel et aux actions de la Croix-Rouge. Clarifier ce qui reviendra aux enfants et ce que nous voulons faire pour l'avenir de la société n'a pas été facile, mais nous sommes soulagés de l'avoir fait. »

Christian et Françoise



032 886 82 33



soutien@croix-rouge-ne.ch

Une équipe à vos côtés

Des visages et de l'humanité

Prolonger votre autonomie à domicile repose sur des équipes salariées ou bénévoles compétentes, enthousiastes et à votre écoute. Elles sont continuellement formées et sensibilisées aux évolutions de la vieillesse. Outre l'aide concrète qu'elles vous apportent, ces personnes sont un visage réconfortant dans votre quotidien.

« Notre équipe a à cœur de proposer des services personnalisés et adaptés à vos besoins. Notre désir est d'être présents quand vous avez besoin de nous à domicile. »

L'équipe du Maintien à domicile



Nous soutenir

Investir dans une raison d'être

Votre soutien concrétise notre mission médico-sociale de proximité : de nombreuses personnes et familles bénéficient ainsi, grâce à vous, de prestations gratuites ou à faible prix. Notre institution est à but non lucratif et votre argent est directement investi dans les prestations. Le label Zewo en garantit la transparence d'utilisation.

Devenir membre

- Paiement d'une cotisation annuelle de solidarité ;
- Droit de vote à l'Assemblée Générale ;
- Réception d'informations sur l'utilisation des dons ;
- Tarif réduit au musée du CICR.

Donatrice ou donateur

- Versement lors d'appels à dons ;
- Soutien ponctuel à une prestation mise en avant ;
- Réception d'une attestation fiscale ;
- Réception d'informations sur l'utilisation des dons.

Planifier un legs

Dans le cadre d'une planification successorale, vous pouvez opter pour un legs à notre institution. Cet acte généreux participe grandement au maintien d'une prestation.

Dons in memoriam

Le moment douloureux des obsèques peut aussi être l'occasion de soutenir les plus vulnérables du canton via une collecte.

Contact

- ☎ 032 886 88 60
- ✉ soutien@croix-rouge-ne.ch

Agir avec nous ↴



S'engager à nos côtés

S'impliquer pour un bonheur partagé

S'engager comme bénévole, c'est créer des liens, avoir un impact positif direct et concret sur votre territoire et apporter du bonheur au quotidien. C'est également l'opportunité d'exercer vos compétences et/ou d'en développer de nouvelles. Nous vous proposons une expérience riche et intéressante sur le plan humain, basée sur l'entraide et l'échange.

Pourquoi avons-nous besoin de bénévoles ?

Les bénévoles fournissent un soutien crucial là où les ressources sont limitées. Sans leur engagement, beaucoup de nos prestations n'existeraient tout simplement pas. Rejoignez nos 250 bénévoles et contribuez ainsi à bâtir un canton plus solidaire.

Je m'engage selon mes disponibilités et mes envies

Le bénévolat à la Croix-Rouge neuchâteloise peut prendre des formes variées selon vos envies et vos disponibilités. Que ce soit une aide régulière ou ponctuelle, vous choisissez une activité et déterminez le temps que vous souhaitez mettre à disposition.

« Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent. »

Henry Dunant, fondateur de la Croix-Rouge

Contact



032 886 88 60



benevolat@croix-rouge-ne.ch

Devenir bénévole ↴



Principes fondamentaux de la Croix-Rouge

Un socle de valeurs

Les 7 principes fondamentaux représentent un socle solide sur lequel peuvent s'appuyer celles et ceux qui s'engagent sous l'emblème de la Croix-Rouge. Ces principes constituent idéalement et logiquement un tout cohérent. Dans leur globalité, ils sont la charte caractérisant le Mouvement international de la Croix-Rouge et constituent sa spécificité, son caractère réellement unique.



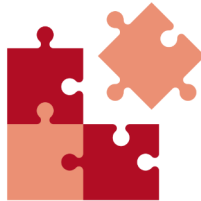
Universalité



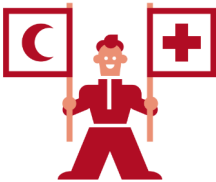
Impartialité



Volontariat



Unité



Neutralité



Humanité



Indépendance

Contact et inscription

Plus d'infos ici ↗

-  032 886 88 60
-  contact@croix-rouge-ne.ch
-  croix-rouge-ne.ch



Tout don fait la différence 

IBAN : CH87 0900 0000 1776 7124 9

Croix-Rouge neuchâteloise

Notre mission

La Croix-Rouge neuchâteloise se concentre sur une activité de proximité et vient en aide à la population vulnérable de la région. Nos prestations s'adressent plus particulièrement aux personnes âgées vivant à domicile, aux familles et à leurs enfants.

Suivez-nous
sur nos
plateformes :



Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

